

Les chiffres de Guesde

Guesde, au congrès de Nancy, a fait preuve d'une vaste *connaissance* du monde syndical. Il a donné un état des forces ouvrières organisées d'une valeur incontestée pour ceux-là qui, comme lui, sont d'une ignorance scandaleuse.

Voulant écraser Lagardelle, Guesde a dit: «Si je retranche de la C.G.T. les 60.000 syndiqués du Nord, les adhérents des chemins de fer, les mineurs, du textile, des mécaniciens, du Livre, etc., etc.» Semblable énumération, si elle était juste, montrerait qu'en dehors du Nord et de ces cinq industries, il n'y a plus rien dans la C.G.T. Mais, malheureusement pour Guesde elle est fausse, archi-fausse; elle est le produit d'un cerveau fantaisiste, contraint pour étayer une argumentation d'invoquer des chiffres inexacts.

Votre soustraction, citoyen Guesde, n'a aucune raison d'être, car on ne peut soustraire de la C.G.T. des éléments qui n'y sont pas adhérents. Or, il n'y a pas 60.000 syndiqués dans le Nord; la C.G.T. n'y a pas, par conséquent, 60.000 adhérents. Leur nombre ne dépasse pas 30.000. Il faut donc réduire de moitié.

De plus, dans ce chiffre «incontestable» de 30.000, il y rentre les syndiqués du Nord adhérent aux chemins de fer, au textile, au Livre, aux mécaniciens, puisqu'il faut appartenir à une Fédération pour faire partie de la C.G.T. Il ne faut donc pas faire comme Guesde, qui totalise: il faut compter les adhérents dans le département du Nord des Fédérations indiquées, et on a le nombre des confédérés. Il est celui cité plus haut.

Il n'est pas inutile d'ajouter que les mineurs ne peuvent être soustraits de l'effectif des confédérés, car ils n'appartiennent pas à la C.G.T.

On voit que l'argumentation de Guesde était faite pour jeter

de la poudre aux yeux; elle était un effet de tribune et rien de plus.

V. Griffuelhes